

Lognes, le 27 septembre 2011

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011**

**PRÉSENTS :** M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M.YUSTE, M. MIGUEL, Mme STERN, M. LABRUDE, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN.

**ABSENTS EXCUSÉS :** M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT.

**ABSENTS :** M. MBAYE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE:** Monsieur Lionel MARTINEZ.

**1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 27 juin 2011.

**2. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 17 juin 2011.

**3. BUDGET SUPPLEMENTAIRE – ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS** en avoir délibéré,

**PAR 29 VOIX POUR** (M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT), **ET 3 ABSTENTIONS** (Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN).

**APPROUVE** le budget supplémentaire de l'exercice 2011 qui s'établit donc ainsi :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	1 794 046,51 □	1 794 046,51 □
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	3 855 572,59 □	3 855 572,59 □
<b>TOTAL</b>	<b>5 649 619,10 □</b>	<b>5 649 619,10 □</b>

#### **4. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA MODIFICATION DE LA LISTE DES COMPETENCES DU SAN.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 26 VOIX POUR** (M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT), **3 CONTRE** (M. CHENEAU Mme STERN, M. LABRUDE) **ET 3 ABSTENTIONS** (Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN).

**ADOPTE** la liste des compétences du SAN, ainsi que suit, sans préjudice des compétences déjà détenues :

##### **1. En matière d'actions de développement économique :**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire

##### **2. En matière d'équilibre social de l'habitat :**

Politique du logement d'intérêt communautaire :

- Réalisation d'études sur l'habitat et sur le peuplement.
- Gestion d'un observatoire de l'habitat.
- Coordination des acteurs du logement sur le territoire.

Actions et aides financières en faveur du logement social :

- Aides directes aux organismes de logement social ayant un parc de logements sur le territoire du Val Maubuée pour des opérations de construction ou de réhabilitation.
- Garantie d'emprunts aux organismes de logement social pour les opérations de construction ou de réhabilitation.

Actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées :

- Soutien aux associations à caractère intercommunal œuvrant pour l'hébergement des personnes défavorisées et pour le développement des structures d'hébergement.

Amélioration du parc immobilier bâti :

- Aides directes aux propriétaires occupants ou aux bailleurs privés pour l'amélioration des logements, dans une optique de mise aux normes, d'augmentation de l'efficacité thermique, de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ou pour développer l'offre de logements locatifs destinés à des ménages à revenu modeste.

Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

**3. En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :**

- lutte contre la pollution de l'air ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (élaboration du PCET).

**PRECISE** que sont considérés comme présentant un caractère intercommunal les actions, dispositifs et organismes susceptibles de bénéficier à l'ensemble des habitants du Val Maubuée ou qui couvrent le territoire du Val Maubuée.

**5. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA TRANSFORMATION DU SAN EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - PROJET DE STATUTS.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 26 VOIX POUR** (M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT), **3 CONTRE** (M. CHENEAU Mme STERN, M. LABRUDE) **ET 3 ABSTENTIONS** (Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN).

**FORMULE UN AVIS FAVORABLE** sur la perspective de transformation du S.A.N. de Marne – la-Vallée Val Maubuée en Communauté d'Agglomération à compter du 31 décembre 2011,

**DELIVRE UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de statut proposé en vue de la transformation du SAN de Marne-la-Vallée Val Maubuée en Communauté d'Agglomération.

**6. TAXE HABITATION – INSTITUTION D'UN ABATTEMENT A LA BASE DE 10% SUR LA VALEUR LOCATIVE MOYENNE DES HABITATIONS EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES OU INVALIDES.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** d'instituer l'abattement de 10% sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides, conformément aux dispositions de l'article 1411-II 3è bis du code général des impôts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012,

**PRÉCISE** que l'entrée en vigueur de cette mesure est soumise aux prescriptions de l'article 1639 A bis du code général des impôts.

**CHARGE** Monsieur Le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**7. TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** compte tenu de l'indice des prix 2010, de fixer à 8,12 le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale de l'électricité (0,75 □ et 0,25 □).

**8. FIXATION DU TAUX COMMUNAL DE LA TAXE D'AMENAGEMENT.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement au taux de 5%.

**DÉCIDE** de ne pas appliquer d'exonération,

**PRÉCISE** que la présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014) et que le taux et les éventuelles exonérations pourront toutefois être modifiés tous les ans.

**CHARGE** Le Maire de transmettre la présente délibération au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

## **9. VALIDATION DU DIAGNOSTIC AGENDA 21 DE LA VILLE DE LOGNES.**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire relatif à la synthèse du diagnostic agenda 21 sur le territoire de Lognes,

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**VALIDE** le diagnostic agenda 21 du territoire de Lognes.

## **10. VIDEO PROTECTION AUX ABORDS DE LA GARE R.E.R.- DEMANDE DE SUBVENTION - ANNEE 2011.**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 29 VOIX POUR** (M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M.YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT, Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN), **ET 3 ABSTENTIONS** (M. CHENEAU, Mme STERN, M. LABRUDE),

**SOLLICITE** un financement auprès de la préfecture de Seine-et-Marne au taux le plus avantageux, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, pour l'installation d'un système de vidéo protection à proximité immédiate de la gare R.E.R.,

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,

**PRECISE** que les crédits seront inscrits aux exercices budgétaires correspondants.

## **11. SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) - ANNEE 2011.**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'octroyer, au titre de l'année 2011, au Centre Communal d'Action Sociale le montant de subvention complémentaire de fonctionnement suivant : 10 000 □

**PRECISE** que la dépense est inscrite au budget de l'exercice 2011.

**12. SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION MEDIAS FORUM – ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** d'octroyer au titre de l'année 2011, le montant net de la subvention de fonctionnement complémentaire suivante :

- Association « Médias Forum 77 » : **1 500** □

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire,

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget communal 2011.

**13. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE LOGNES ET EPAMARNE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DU COLLEGE DE LA MAILLIERE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la commune de Lognes et l'Etablissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et déterminant les modalités de participation financière relative à l'aménagement de l'esplanade du collège de la Maillière, annexée à la présente délibération,

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention, ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

**14. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE LOGNES ET EPAMARNE RELATIVE A L'OPERATION D'AMENAGEMENTS DE VOIRIE COURS DES PETITES ECURIES.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la commune de Lognes et l'Etablissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et déterminant les modalités de participation financière relative à l'opération d'aménagements de voirie, annexée à la présente délibération,

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention, ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

**15. CESSION PAR L'EPAMARNE A LA COMMUNE DE LOGNES DU TERRAIN DIT DU CAP MAUBUEE – PARCELLES CADASTREES SECTION AD 232 ET AD 233.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**ACCEPTE** la cession à l'euro symbolique à la commune de Lognes par l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, sis 5, boulevard Pierre Carle, 77186 Noisiel, des parcelles cadastrées section AD 232 et AD 233, soit une superficie totale de 7 864 m<sup>2</sup>,

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

**16. CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LES COLLEGES DE LA MAILLIERE ET DU SEGRAIS – INTERVENTION DE L'ADULTE RELAIS.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'ensemble des termes des conventions d'objectifs à signer avec le collège de la Maillière et le collège du Segrais, relative à l'intervention d'un adulte relais dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

**AUTORISE** le Maire à signer lesdites conventions, ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire.

**17. NUMERO UNIQUE D'ENREGISTREMENT DES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** d'abroger la délibération n°051/2011 du 21 mars 2011,

**DÉCIDE** de devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social et de délivrer au demandeur un Numéro Unique départemental (régional en Ile-de-France),

**DÉCIDE** d'utiliser le nouveau système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social,

**APPROUVE** la convention relative à l'adhésion au système d'enregistrement de la demande de logement social en Ile de France, entre l'état et la ville de Lognes,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention avec l'état et tout autre document relatif à la mise en place du dispositif.

**18. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE LOGNES ET L'ASSOCIATION PHARE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'attribuer à l'association « PHARE », une subvention d'un montant de 4 000 euros au titre de l'année 2011,

**DECIDE** la passation d'une convention entre l'Association « PHARE », située 2, avenue Jean Jaurès, 77420 CHAMPS SUR MARNE et la Commune de Lognes,

**APPROUVE** l'ensemble des termes de la convention entre la Commune de Lognes et l'Association « PHARE » pour l'année 2011,

**AUTORISE** le Maire, à signer ladite convention avec l'association « PHARE», et toute pièce relative à cette affaire.

**19. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE LOGNES ET L'ASSOCIATION RELAIS JEUNES.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'attribuer à l'association « RELAIS JEUNES 77 » une subvention d'un montant de 3 500 euros au titre de l'année 2011,

**DECIDE** la passation d'une convention entre l'Association « RELAIS JEUNES 77 », située 5, place des Rencontres, 77200 TORCY, et la Commune de Lognes,

**APPROUVE** l'ensemble des termes de la convention entre la Commune de Lognes et l'Association « RELAIS JEUNES 77 », pour l'année 2011,

**AUTORISE** le Maire, à signer ladite convention avec l'association « RELAIS JEUNES 77», et toute pièce relative à cette affaire.

**20. CONVENTION D'ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT POUR L'ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** de verser une subvention d'un montant de 5 544 euros,

**DECIDE** la passation d'une convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement entre le Département de Seine et Marne et la Commune de Lognes, pour l'année 2011,



**APPROUVE** l'ensemble des termes de la convention entre le Département de Seine et Marne et la Commune de Lognes,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer ladite convention et toute pièce relative à cette affaire.

**21. SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE/MAISON POUR TOUS CAMILLE CLAUDEL (M.J.C./M.P.T.) - ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'octroyer au titre de l'année 2011 le montant net de la subvention de fonctionnement complémentaire suivante :

- Maison des Jeunes et de la Culture, Maison pour Tous Camille Claudel : **11 000** □  
(onze mille euros)

**APPROUVE** l'ensemble des termes de l'avenant n°1 à la convention de participation financière entre la Commune de Lognes et la M.J.C./M.P.T. Camille Claudel, annexé au présent projet de délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire,

**PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget communal de 2011.

**22. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET FACEJ3 DE LA CAF DE SEINE ET MARNE AFIN DE REDYNAMISER LA CRECHE FAMILIALE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** le maire à déposer une demande de subvention en vue de redynamiser la crèche familiale et de favoriser le recrutement d'assistants(es) maternels(les)

**23. MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME GENERAL DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE SUR LE TERRITOIRE DU S.I.E.T.R.E.M.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement type rappelant la programmation et les modalités de mise en œuvre de l'opération compostage domestique et l'engagement de chacun des partenaires,

**DESIGNE** le Conseiller Municipal chargé de l'environnement comme élu référent et le fonctionnaire territorial responsable de l'environnement et du cadre de vie, comme technicien référent.

**24. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE PECHEUR DE MARNE-LA-VALLEE » - ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association "Le Pêcheur de Marne-la-Vallée" au titre de l'année 2011 d'un montant net de 900 euros (neuf cents euros) ;

**PRECISE** que ces dépenses sont prévues au budget communal en section de Fonctionnement.

**25. SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE RUCHER LOGNOT » - ANNEE 2011.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association "Le Rucher Lognot" au titre de l'année 2011 d'un montant net de 100 euros (cent Euros) ;

**PRECISE** que ces dépenses sont prévues au budget communal en section Fonctionnement.

**26. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOGNES SUR LE PROJET DE PLAN STRATEGIQUE REGIONAL DE SANTE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 29 VOIX POUR** (M. RICART, M. ÉBLÉ, Mme MIGNON PETITCLAIR, M. LACHAPELLE qui a donné pouvoir à M. LATOUILLE, Mme HOUSSOU, M. MASANET, Mme LEHMANN, M. BIGER, Mme CORDIER, M. CHENEAU, Mme ZAHLAOUI qui a donné pouvoir à Mme COMBOUÉ, M. MARTINEZ, Mme COMBOUÉ, M. LATOUILLE, Mme BOLLOT, Mme ROYO, M. YUSTE, M. MIGUEL, Mme DAHALANE qui a donné pouvoir à Mme GENDRON, Mme STERN, M. LABRUDE, Mme GENDRON, M. JICQUEL, M. LUCAS, Mme JESTIN, Mme BEN HASSINE, Mme HERMANN-FRATISSIER qui a donné pouvoir à Mme BEN HASSINE, Mme TOSTAIN-DESMARES, M. MONCORGÉ qui a donné pouvoir à Mme BOLLOT), **ET 3 CONTRE** (Melle ANDRIEU, Melle DEVOS, M. COPIN).

**DECIDE** d'émettre un avis défavorable sur le projet de Plan stratégique régional de santé de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

**DEMANDE** que l'adoption de ce plan soit repoussée à la fin 2011 afin d'élargir la concertation dans le cadre d'une conférence du bassin de santé, et que les avis déjà présentés et ceux qui en découleront, puissent être intégrés au Plan stratégique régional de santé.

**27. CONVENTION DE SERVICE POUR LA CONSULTATION D'INFORMATIONS DE LA BASE ALLOCATAIRE DE LA CAF DE SEINE ET MARNE.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** la passation d'une convention de service pour la consultation d'informations de la base allocataire de la CAF de Seine et Marne par l'intermédiaire du service CAFPRO,

**APPROUVE** l'ensemble des termes de la dite convention entre la CAF de Seine et Marne et la commune de Lognes,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et toute pièce relative à cette affaire.

**28. RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT D'AGGLOMERATION NOUVELLE (S.A.N.) – ANNEE 2010.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE** du rapport d'activités de l'exercice 2010, établi par Monsieur le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (S.A.N.) de Marne-la-Vallée / Val Maubuée, annexé à la présente délibération.

**29. RAPPORT D'ACTIVITES DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – ANNEE 2010.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE** du rapport concernant le service de distribution d'eau potable pour l'année 2010, établi par Monsieur le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val Maubuée, et présenté par Monsieur le Maire.

**30. RAPPORT D'ACTIVITES DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2010.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE** du rapport concernant le Service d'Assainissement pour l'année 2010, établi par Monsieur le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val Maubuée, et présenté par Monsieur le Maire.

**31. RAPPORT D'ACTIVITES DU SERVICE PUBLIC DU CHAUFFAGE URBAIN – ANNEE 2010.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE** du rapport concernant le Service de Chauffage Urbain pour l'année 2010, établi par le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val Maubuée et présenté par Monsieur le Maire.

**32. RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (S.I.E.T.R.E.M.) – ANNEE 2010.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE** du rapport d'activités du Syndicat mixte pour l'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (S.I.E.T.R.E.M.) pour l'année 2010, établi par Monsieur le Président du S.I.E.T.R.E.M. et présenté par Monsieur le Maire.

**33. COMMUNICATIONS DU MAIRE.**

- Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

<b><i>Décisions du Maire prises en vertu de la délégation</i></b> <b>prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales</b>		
<b>N° D'ORDRE</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
101/2011	13/05/2011	Contrat de maintenance du logiciel Kawaludothèque version monoposte sous Windows
116/2011	27/05/2011	Fournitures de manuels scolaires – fiches et fichiers pédagogiques et livres non scolaires Lot n°1 et n°2
118/2011	27/05/2011	Les dangers d'Internet au collège de la Maillière
119/2011	06/06/2011	Avenant n°1 de la régie mixte d'avances et de recettes du service culture
120/2011	08/06/2011	Contrat de cession spectacle "Riez sans modération" Association Productions Bis - le 18 juin 2011 - Jour de Fêtes
121/2011	08/06/2011	Animation du Goûter Estivales des aînés de Lognes - le 20 juin 2011
122/2011	09/06/2011	Marché public à procédure adaptée relatif à la fourniture de produits agrochimiques de produits azotés et d'engrais
123/2011	15/06/2011	Contrat de cession concert "Pascal" le 18 juin 2011
124/2011	15/06/2011	Contrat de cession concert "ma valise" le 16 juin 2011
125/2011	17/06/2011	Marché public à procédure adaptée relatif à la fourniture de produits chimiques pour la commune de Lognes lot n°1 et 2 MAPA
126/2011	17/06/2011	Marché public à procédure adaptée relatif à la fourniture de produits chimiques pour la commune de Lognes lot n°3 MAPA

127/2011	17/06/2011	Marché public à procédure adaptée relatif à la maîtrise d'œuvre missions partielles pour la réalisation des travaux de mise en conformité des points d'arrêts (27) des lignes de bus MAPA
128/2011	22/06/2011	Séance de catamaran pour l'EMS saison 2011/2012
129/2011	27/06/2011	Travaux de peinture routière MAPA
146/2011	01/07/2011	Marché public de mise à disposition d'équipe de manutentionnaires pour les différents bâtiments communaux de Lognes pendant les vacances scolaires - MAPA
147/2011	04/07/2011	MAPA relatif à la maintenance des portes et barrières automatiques
148/2011	07/07/2011	Marché public relatif aux colis gourmands ou festifs lot n°1 colis gourmands pour les aînés
149/2011	11/07/2011	Avenant n°1 au lot n°3 - Acquisition et installation de mobilier pour les divers services de la commune
150/2011	11/07/2011	Spectacle au Centre Multi Accueil de la Malvoisine
151/2011	25/07/2011	Marché public relatif aux travaux de réfection de sols souples d'aires de jeux
152/2011	03/08/2011	marché public relatif aux travaux de modernisation des systèmes de contrôle d'accès dans les bâtiments
153/2011	03/08/2011	Marché travaux de réhabilitation et de mise en conformité du C L Mandinet
155/2011	10/08/2011	Travaux d'aménagement des espaces extérieurs du CTM
156/2011	10/08/2011	Fourniture et Installation de jeux extérieurs et de sols souples - MAPA
157/2011	11/08/2011	Travaux de l'extension du groupe scolaire du Village - Renonciation à l'application de pénalité de retard à l'entreprise THERMOSANI
158/2011	19/08/2011	Marché public à procédure adaptée relatif au classe de découverte 2011/2012
159/2011	22/08/2011	Maîtrise d'œuvre d'un système de vidéosurveillance urbain sur le territoire de la commune de Lognes
160/2011	23/08/2011	Marché public relatif aux travaux de réhabilitation du groupe scolaire Denis Diderot en équipement polyvalent lot n°1 et lot n°3
161/2011	23/08/2011	Marché public relatif aux travaux de réhabilitation du groupe scolaire Denis Diderot en équipement polyvalent lot n°2: occultations - menuiseries métalliques
163/2011	23/08/2011	Marché public relatif aux travaux de réhabilitation du groupe Denis Diderot en équipement polyvalent lot n°5 électricité courants forts et courants forts
164/2011	23/08/2011	Marché public relatif aux « travaux de réhabilitation du groupe scolaire Denis Diderot en Equipement Polyvalent » lot n°6
165/2011	23/08/2011	Séances de canoë Ecole Municipale des Sports saison 2011/2012
167/2011	24/08/2011	Marché public relatif à la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'Eglise de Lognes.
168/2011	26/08/2011	Avenant n°1 – Marché public à procédure adaptée relatif au voyage des aînés pour l'année 2011.

### **34. INFORMATIONS.**

Monsieur le Maire informe qu'un courrier relatif au maintien du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) a été adressé à Monsieur Herman VAN ROMPUY Président du Conseil Européen.

### **35. REMERCIEMENTS**

**Le conseil municipal entend les remerciements de :**

- L'association Accueil Cambodgien, pour avoir accueilli au Parc des Sports du Segrais, et soutenu par des moyens logistiques, leur traditionnel rassemblement solidaire et sportif du 2 juillet dernier.
- Madame Yolande AUDOUIN, pour avoir réalisé une rampe d'accès pour fauteuils roulants à l'angle de l'allée Voltaire.

- L'association Marne-la-Vallée Basket Val Maubuée, pour le soutien sans faille – matériel, financier, partenariats, etc. - et l'écoute de la municipalité depuis de nombreuses années.
- Monsieur et Madame LEPOUTRE, pour le séjour des aînés organisé par la municipalité dans le Quercy-Périgord.
- Des parents d'élèves du Segrais, pour le soutien de la municipalité pour l'organisation de leur fête de fin d'année en juin dernier.

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 22 heures**

\*\*\*\*\*

Michel RICART

Maire de Lognes  
Président du S.A.N.  
de Marne-la-Vallée/Val Maubuée